

8 avril 1524

La Fac. de Théologie censure quelques propositions extraites de la *Paraphrase de saint Luc* et de l'*Exposition du Pater Noster* d'Erasme, qui lui avaient été adressées par le Parlement, après plusieurs semaines de délibération.

Livres adressés en janvier 1524 : objet = accorder ou non autorisation d'impression à Conrad Resch (Delisle, LII et LIII).